

## Relevé de décisions du Bureau du Vendredi 24 Février 2017

Présents :- Alain Bonnineau – Blandine Bottala-Piretta - Jean Luc Boussard - Nicolas Derche - Philippe Desmoulins-Lebeault - Corinne Knaff - Christine Moucazambo - Laurent Richier - Willy Rozenbaum

Excusés : Raphaëlle Di Palma

Invité : Bernard Bassama

Secrétaire de séance : Evelyne Sol

---

Ordre du jour :

1. Présentation des données de l'enquête médico-sociale MAS et FAM – perspectives ;
2. Point sur l'exercice budgétaire 2016 ;
3. Point Nadis ;
4. Dépenses 2017 ;
5. Actualités institutionnelles ;
6. Questions diverses

---

Documents remis sur table :

- ✓ « Prise en charge médico-sociale des personnes vivant avec le VIH »
- ✓ Synthèse de l'exercice budgétaire 2016
- ✓ Situation financière des charges

---

### **1. Présentation des données de l'enquête médico-sociale MAS et FAM – perspectives**

Blandine remet à chaque membre les résultats de cette enquête, résultats qui n'ont pas encore été validés par la commission concernée.

Commentaires issus de la discussion :

- L'enquête a permis d'identifier des cas complexes notamment dans des structures avec lesquelles le Corevih n'a pas l'habitude de travailler ;
- Se référer à la page 5 du document pour accéder à la définition des différentes structures médico-sociales contactées, liste à laquelle il est demandé d'ajouter celle des ACT ;
- Une négociation est en cours avec l'ARS portant sur la prise en charge des traitements VIH quand les patients sont pris en charge dans les Ehpad ;
- Aucune réponse des structures de soins de suite et de réadaptation ; mais ce sont des structures sanitaires et non purement médico-sociales ;
- 90 % des structures souhaitent la mise en place d'une formation spécifique sur la prise en charge des PVVIH dans les établissements médico-sociaux d'ici la fin de l'année ;

Sur la question de la formation, il est rappelé que dans le nouveau décret des Corevih (non encore publié), la formation fait partie des missions du Corevih.

Cependant, il est rappelé également que toutes les structures médico-sociales bénéficient d'un système de formation continue. Se renseigner sur la possibilité d'établir un partenariat pour que le Corevih intègre ce dispositif pour les structures accueillant des PVVIH (ce pourrait être VIH et IST, soit santé sexuelle avec un corpus VIH). Favoriser cette offre de formation chez les prestataires reconnus.

Il serait judicieux de recenser dans un premier temps l'offre de formation sur les pathologies chroniques (Aides et Sidaction sont sollicités)..

## 2. Synthèse de l'exercice budgétaire 2016

Christine rappelle que cette synthèse, n'ayant pas été validée par les services financiers de l'hôpital, ne doit pas être diffusée.

### Commentaires :

- ✓ Dépenses du personnel
  - Les 50 000 euros en moins par rapport au FIR 2015 correspond à ce que le Corevih Est a consenti à céder pour couvrir le poste de TEC de l'hôpital Saint-Denis ;
  - Plein emploi atteint en 2016 ;
- ✓ Dépenses fonctionnement
  - Baisse des dépenses de fournitures due au stock important de fournitures réalisé en 2015 ;
  - Dépenses communication et relations publiques correspondent aux frais de la refonte du site internet et de la mise en place des Web Conférences ;
  - Les 40000 euros budgétés par le Corevih pour la formation « Médiation » n'ont pas été utilisés. Le choix d'un DU, plus économique pour le Corevih correspond finalement aux dépenses liées au poste de chargé de mission ;
  - Le solde de l'exercice 2016 va correspondre à peu près à ce que Nadis va nous coûter en 2017 ;
  - Il est spécifié que chaque année, les crédits sont remis à 0 ; les crédits non utilisés sont récupérés par l'hôpital siège.

## 3. Point Nadis

### Utilisation de Nadis sur sites

Willy et Christine sont allés rencontrer les responsables VIH des sites de Fontainebleau et Nemours concernant la plus-value que leur apporte le logiciel Nadis. Après discussion, il s'avère que les médecins prennent en charge des patients présentant différentes pathologies dont le VIH, mais n'utilisent pas Nadis du fait de la faible file active de patients VIH (entre 15 et 100 patients). Donc l'affectation d'un temps TEC sur ces sites n'est plus nécessaire. Ils souhaitent cependant rester au sein du Corevih

Les prochains sites visités vont être le centre médical Bligny et Montereau le 6 Mars prochain. Resteront les sites d'Arpajon, Dourdan et Etampes ; sur ce dernier, plus de médecin depuis plusieurs mois, les patients VIH allant pour la plupart à Dourdan.

Tout ceci amène à repenser une nouvelle répartition des TEC sur le territoire, d'autant que :

- un site s'engage à nouveau dans le Corevih, le CH Le Raincy-Montfermeil ;
- le CH de Juvisy ferme ; les structures sont transférées sur le CH d'Orsay ;
- une TEC est en arrêt maladie depuis un an ;
- une TEC va bénéficier d'un changement d'affectation
- sur Gonesse le médecin est en difficulté car seul et pas de TEC

## 4. Dépenses 2017

Les nouvelles dépenses connues à ce jour reposent sur la publication :

- de la Journée de la Prévention qui a eu lieu en Novembre ;
- de l'enquête « Migrants – VIH et médiation en santé : pratiques à l'œuvre et perspectives d'évolution », enquête qualitative auprès des associations des usagers dans le cadre de l'accès au dépistage ;
- d'un magazine élaboré par la commission Prisons à partir de fiches pratiques VIH ;
- d'un rapport inter Corevih sur le « Diagnostic régional des besoins d'accompagnement médico-social des PVVIH »

Des propositions sont évoquées :

- Colloque Prison ?
- Commission migrants : Mr Bouchaud, pilote de cette commission, souhaiterait organiser une soirée en Novembre sur « Précarité et Migrants » ;
- Le CDD de la chargée de mission affectée au projet Médiation est arrivé à échéance. La mission a été remplie concernant la constitution du D.U. Celui-ci sera mis en œuvre courant 2017. Nathalie Gourmelon pourrait intervenir ponctuellement pour accompagner le lancement et la partie évaluation.

## 5. Actualités institutionnelles

Le nouveau décret des Corevih, initialement prévu au 24 Mars prochain, n'est toujours pas paru. L'ARS n'a pas transmis les documents pour le renouvellement de mandature aux Corevih car elle souhaiterait que la mandature actuelle continue jusqu'en fin 2017, ce qui correspond à la fin du COM. A ce jour, pas de date actée.

Pour la prochaine réunion de Bureau, la liste actuelle des membres du Comité sera consultée, afin de pouvoir cibler les membres « actifs » pour les inciter à se représenter (tels ceux faisant partie des commissions).

## 6. Questions diverses

- L'ARS souhaite organiser un événement consacré à la sexualité en MAS et FAM auquel il serait bien que le Corevih Est soit présent

Bureau	Séance Plénière
Vendredi 24 Mars	
	Lundi 27 Mars
Vendredi 28 Avril	
Vendredi 19 Mai	
<b>Jedi 15 Juin</b>	